



**Discours de Monsieur Jean-Christophe Carret,
Directeur des opérations de la Banque mondiale
pour la République démocratique du Congo
à l'occasion des Assises de l'Electricité**

Kinshasa, 21 mai 2018

Excellence monsieur le Premier Ministre, et Chef du
Gouvernement,

Excellence madame la Ministre du Portefeuille,

Excellence Monsieur le ministre de l'Energie et des Ressources
Hydrauliques,

Excellence Monsieur le Vice-ministre des Finances,

Mesdames et messieurs les délégués du Gouvernement central et
des gouvernements provinciaux,

Mesdames et messieurs les représentants des institutions
internationales,

Distingués invités, mesdames et messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier le Gouvernement, au nom de la
Banque mondiale, pour son invitation à organiser ensemble les
Assises de l'Electricité qui se dérouleront à Kinshasa au cours des

cinq prochains jours. Le développement de l'accès à une électricité fiable et abordable est un défi majeur et une urgence de développement économique du pays. A ce titre, il représente une priorité du Gouvernement que la Banque mondiale partage.

Le soutien de la Banque mondiale au secteur de l'Energie est à un moment charnière de son évolution. Pendant les dix dernières années, nous avons contribué à la réhabilitation des infrastructures électriques stratégiques du pays à hauteur de 1,7 milliards de dollars d'aide. Nous avons connu des succès que nous n'avons pas rencontrés dans d'autres secteurs. Le projet du Marché de l'électricité en Afrique Australe (SAPMP), clos il y a deux ans, a notamment permis de réhabiliter l'artère principale du réseau national : (deux fois 2,000km de lignes de transport connectant la centrale d'Inga à Kolwezi) et de restaurer la capacité de transit de la ligne à sa puissance d'origine de 560 MW. Au 30 juin de cette année, le projet de Développement des Marchés de l'Electricité Domestique et à l'Exportation (PMEDE), un projet d'amélioration des opérations de la SNEL, financé en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque Africaine de Développement (BAD), sera clos, après 10 ans de mise en œuvre. A ce jour, le projet PMEDE a abouti à un surcroît de puissance électrique de 450 MW aux centrales d'Inga 1 et 2 - soit 30% de la

capacité disponible - créant un « appel d'air » dans l'approvisionnement en énergie, et inaugurant une période propice à la mise en œuvre de réformes dont le secteur a réellement besoin. Le PMEDE a également soutenu l'effort de redressement de l'opérateur électrique historique – SNEL – en finançant le contrat d'assistance technique.

Un nouveau projet de soutien à l'accès au service électrique, le projet d'Accès et d'Amélioration du Service Electrique (EASE), est entré en vigueur à la fin du mois de janvier 2018. Il vise à moderniser et à densifier le réseau de Kinshasa et à soutenir le développement des réseaux isolés.

Et pourtant, ces progrès n'ont pas changé la donne. Je souhaite rappeler que le pays souffre actuellement d'un déficit d'accès parmi les plus importants du monde, et ce déficit augmente. 65 millions de congolais vivent sans électricité. Et comme la population croit rapidement, rien que pour maintenir ce taux d'accès dans la décennie à venir, 8 milliards de dollars sont nécessaires pour la seule production d'électricité – sans compter le transport et la distribution. Il est clair que ni le budget public ni les budgets de l'aide au développement ne pourront subvenir à ces besoins

d'investissements. Une autre approche est nécessaire pour mobiliser plus de capital commercial.

Dans ce contexte, trois chantiers me semblent prioritaires pour accélérer l'accès à l'électricité en RDC.

Premièrement, il est impérieux de poursuivre la réforme du secteur de l'électricité, d'améliorer le climat des affaires, afin d'attirer investisseurs et nouveaux opérateurs. En ce sens, l'approbation des décrets d'application issus de la loi de libéralisation du secteur de 2014 aidera à clarifier le cadre d'intervention d'opérateurs indépendants. Il en va de même pour la mise en place opérationnelle de l'Agence de Régulation de l'Energie et de l'Agence Nationale des Services d'Electrification en milieu Rural.

Deuxièmement, la SNEL n'est pas suffisante pour répondre au déficit d'accès dans le pays. Toutefois, poursuivre son redressement est essentiel. Pour améliorer la fiabilité du service électrique, la SNEL devrait améliorer son efficacité opérationnelle, diminuer ses pertes, et mobiliser suffisamment de revenus pour assurer une maintenance régulière de ses installations. La Banque mondiale est prête à discuter d'un soutien renouvelé à la SNEL. Nous souhaiterions cependant redémarrer la discussion sur des

bases différentes, notamment en introduisant l'idée d'un financement sur des résultats.

Troisièmement, il faudrait favoriser le développement de solutions innovantes et de rupture. L'industrie du solaire est en plein essor dans le monde. Le prix de revient de l'électricité solaire est tombé à 4 ou 5 centimes du kWh, concurrençant toutes les autres formes d'énergie. La Banque mondiale soutient de nombreux projets solaires de toute forme en Afrique, comme par exemple, de grands parcs solaires avec stockage au Burkina Faso et au Mali ou des centrales plus petites à Madagascar, au Sénégal et en Zambie.

Pour conclure, Excellence monsieur le Premier Ministre, Excellence mesdames et messieurs les membres du Gouvernement, distingués invités, mesdames, messieurs, nous partageons avec vous l'engagement de répondre au besoin impératif et urgent de la population congolaise d'accéder à une électricité fiable et abordable. C'est un prérequis au développement économique du pays et à l'amélioration des conditions de vie des Congolais. Dans cet esprit, je vous souhaite un débat fructueux et beaucoup de succès aux Assises de l'Electricité.

Je vous remercie de votre attention.